

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 47 (1990)

Heft: 4

Artikel: Les grincements de dents de Paul Martin : le célèbre chirurgien et athlète suisse Paul Martin est allé "jusqu'aux dents" pour trouver de sa tendinite

Autor: Martin, P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

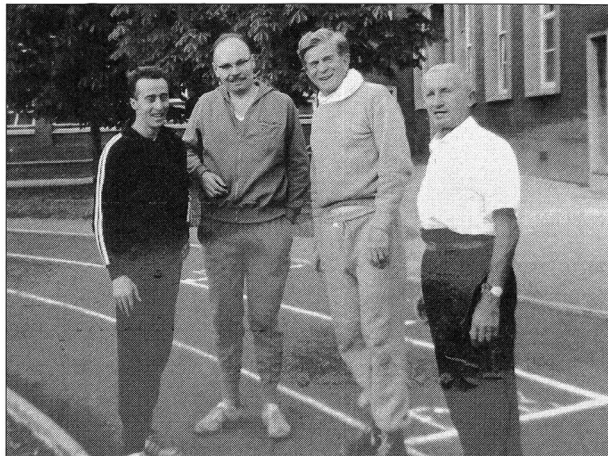
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les grincements de dents de Paul Martin

Le célèbre chirurgien et athlète suisse Paul Martin est allé «jusqu'aux dents» pour trouver la cause de sa tendinite.

Dans le cadre des 17e championnats militaires de cross-country qui se déroulèrent à Tunis, il y a un peu plus de 20 ans, le 12 février 1967, le centre international du sport militaire (CISM) réunissait son «Académie» pour débattre de la tendinite et de ses complications.

A cette occasion, le Dr Paul Martin fit part de son cas personnel.



De g. à dr.: le rédacteur de MACOLIN, l'écrivain Pierre Naudin, le Dr Paul Martin et Xavier Poncet à l'INSEP de Paris.

Pendant plus de deux ans

La tendinite des athlètes est une inflammation localisée au tendon d'Achille (...). J'en ai souffert moi-même pendant plus de deux ans (...). Elle fut l'objet d'une multitude de traitements généralement inutiles, parce que n'agissant que localement et d'une façon insuffisante (...). Dès 1936, je me suis intéressé passionnément à en découvrir la cause. Ce fut mon ami néo-zélandais Jack Lovelock, vainqueur du 1500 m olympique à Berlin en 1936, et par la même occasion recordman du monde (3'47''8), mais aussi étudiant en médecine, qui fut le premier à me mettre sur la bonne voie thérapeutique en me racontant qu'il avait été guéri de sa tendinite à la suite de l'extraction de deux dents dévitalisées et d'une cure de vaccins préparés à partir des souches microbiennes prélevées sur le petit abcès dentaire de la racine infectée.

A cette époque déjà, on savait qu'un foyer infectieux pouvait présenter un danger pour l'organisme et l'on en préconisait l'extraction. Mais, pendant longtemps, cette théorie n'éveilla pas une trop grande attention et elle n'eut qu'une très faible influence en thérapeutique. Ce n'est qu'en 1939, trois ans après mes premières expériences, que Wolfgang Veil, dans son traité sur le rhumatisme, déclara: «Le rhumatisme, sous quelque forme que nous l'ayons rencontré dans nos recherches: aiguë, subaiguë ou chronique, a toujours été en rapport avec un des foyers infectieux de l'organisme malade.»

Aujourd'hui, nous savons, par de nombreuses recherches, que ces foyers agissent en développant une maladie généralisée, forme d'intoxication.

Une infection souvent latente

Cette toxicose reste souvent latente et sans effet précis puis, subitement ou lentement, elle peut provoquer à distance une réaction allergique de certains tissus particulièrement sensibles aux toxines microbiennes émanant du foyer infectieux. D'autres recherches ont montré que des lésions rhumatismales présentaient des tissus de granulation (inflammatoires) provenant de petites embolies (migrations de particules du tissu malade) issues du foyer initial. Et lors d'une diminution de la capacité de défense de l'organisme, la maladie rhumatismale atteint les articulations, les fins vaisseaux articulaires ou tout autre organe (...). Ce tableau déjà grave de la toxicose ou de l'infection rhumatismale n'est heureusement pas celui qui concerne l'athlète (...). Il n'en reste pas moins que les athlètes peuvent être atteints, sans le savoir la plupart du temps, d'un foyer infectieux dentaire ou amygdalien – pour ne citer que ces localisations les plus fréquentes – mais les points de son organisme (muscles, tendons ou insertions tendineuses sur l'os), soumis à des efforts répétés ou violents, peuvent subitement céder par diminution de résistance (c'est le claquage musculaire) ou s'enflammer douloureusement par atteinte des fines artérioles destinées à irriguer les zones péri-tendineuses. C'est, par exemple, la tendinite achilléenne des coureurs à pied (...).

Il faut éliminer...

On discerne dès lors par ces explications, incomplètes certes sur le plan pathologique mais simples à comprendre, que la tendinite, chez l'ath-

lète, ne se guérira pas par des soins locaux tant que le foyer d'origine n'aura pas été décelé et éliminé. Aussi, après l'expérience de Jack Lovelock, je fis radiographier mes dents, examiner mes sinus et mes amygdales. On découvrit deux petits foyers dentaires dont l'un ne fut mis en évidence que par un examen bactériologique de la racine. Je me fis extraire une dent et stériliser l'autre jusqu'à obtention d'une culture négative du prélèvement effectué au niveau de la racine dentaire.

Dix jours après!

Exactement dix jours après, les deux tendinites dont je souffrais depuis deux ans s'évanouirent miraculeusement. Elles ne réapparurent pas, même après un entraînement-test de dix kilomètres sur terrain dur. Ce fut mon expérience personnelle et je cours encore à 64 ans (1965) sans tendinite. Or depuis, comme médecin, j'ai eu l'occasion de traiter quelques milliers de patients atteints de formes diverses de rhumatisme localisé ou d'accidents sportifs, où l'infection dentaire fut bien mise en évidence et où l'on pouvait démontrer son rôle prédominant.

Je pourrais citer un très grand nombre d'athlètes, de footballeurs, etc. qui, victimes de ce douloureux handicap et sur le point d'abandonner la compétition, virent leurs espoirs renaître et assistèrent à la disparition de leurs claquages ou de leurs tendinites. Plusieurs améliorèrent leur condition dès qu'ils furent débarrassés de cette forme de toxicose qui, même sans manifestation locale, les avait arrêtés au seuil de leurs possibilités athlétiques. ■